



Commune de Civrieux d'Azergues
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 mai 2016

L'an deux mil seize, le 2 mai 2016 à 20h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 28 avril 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie Pierre TEYSSIER, Mme Liliane DALLA LIBERA, Maires Adjoints ; M. du CHAFFAUT, M. BOUCHARD, Mme ADELINE, M. EHRET, M. BINAUD, Mme CESARI, M. CHAPUIS.

Etaient absentes excusées : Françoise BRESSON qui donne pouvoirs à Loic BOUCHARD

Nombre de conseillers en exercice: 10 présents : 9 votants: 10

Madame le Maire remercie les élus de s'être libérés ce soir, elle était dans l'incapacité totale de présider la réunion jeudi dernier.

Désignation d'un Secrétaire de séance : Isabelle Adeline

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la précédente réunion.

Monsieur Chapuis demande la parole : N'ayant pu trouver sa place dans l'équipe depuis son arrivée en février 2016, il remet sa démission à Madame le Maire et quitte la séance.

Madame le Maire rajoute un point à l'ordre du jour : aménagement sécuritaire D 16

Concernant le dossier Pin/Espié qui n'a pas été inscrit à l'ordre du jour, Madame le Maire informe que compte tenu des réponses et des renseignements pris auprès du service juridique du Centre de Gestion, il a été préférable de reporter ce dossier qui sera désormais traité par la nouvelle équipe municipale après les élections.

Madame Césari fait remarquer la longueur administrative de ce dossier, malgré les réponses des riverains qui datent de février 2016 et regrette que la décision ne soit pas prise ce jour.

Répartition subvention GSC

Il a été alloué une subvention totale de 4 080€ pour l'ensemble des clubs adhérents au GSC; sur proposition du président, cette subvention pourrait être répartie de la façon suivante : 450€ aux 8 clubs (Tennis, CATT, futsal, hand ball, Tarot, Team Synchrons, Bing Bang, amicale Boules) et le solde soit 480€ pour le GSC.

A l'unanimité le conseil municipal approuve cette répartition.



Renouvellement convention avec EPORA

La convention d'études et de veille foncière passée en date du 25 janvier 2012 est arrivée à échéance. Il convient de donc de poursuivre ce partenariat entre la commune et Epora, sur un périmètre plus resserré autour du centre village.

Les biens acquis par EPORA dans le cadre de cette convention antérieure et non cédés, seront inclus dans la présente convention. Leur durée de portage ne pourra excéder 4 ans.

Chaque élu a été destinataire du projet de convention et du plan correspondant.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec EPORA.

Convention conclue entre l'Etat et la commune relative à l'installation et au raccordement d'une sirène au Système d'Alerte et d'Information des Populations.

Il s'agit de doter les communes d'un réseau d'alerte performant et résistant avec l'installation d'une sirène alerte à la charge de l'état ; les frais de raccordement sont à la charge de la commune. Après visite sur place avec les responsables de la Préfecture et l'entreprise chargée des travaux, il a été décidé que le clocher de l'église était le point le plus adapté pour héberger cette sirène. Chaque élu a pris connaissance du projet de convention qui fixe les obligations de chaque partie. Le coût du raccordement électrique serait de 1 659€ H.T. à la charge de la commune.

Il conviendra d'informer la paroisse qui est affectataire et de mettre à jour le DICRIM.

Madame le Maire invite le conseil à voter pour l'autoriser à signer la convention.

1 Abstention et 9 pour

Mme Césari motive son choix de s'abstenir du fait que le coût indiqué à la charge de la commune n'est pas expressément précisé.

Création d'un emploi d'agent technique

Valentin Marjollet, en CDD depuis le 10 mars 2014 avait été prolongé jusqu'au 31 mai 2016, sur un poste de contractuel. Il convient aujourd'hui de décider de la création d'un poste pour cet agent.

Après discussion avec le personnel, l'inventaire de l'activité au service voirie a été fait ; il a été évoqué (entre autre) la suppression du désherbage chimique ainsi que de nombreuses tâches qui doivent être réalisées en binôme. Compte tenu de l'état de santé de F. Barrot, il est de plus en plus affecté sur des tâches d'entretien de salle.

M. Gravillon va faire valoir ses droits à la retraite au 1er avril 2017. Son poste pourrait être pourvu par un agent technique déjà en place, sur un temps partiel, qui passerait à ce moment-là, sur un temps complet (l'agent a été contacté et est favorable). Il n'y aurait donc pas de nouvelle embauche, au départ de M. Gravillon.

Mme le Maire soumet au vote.

Par 1 Abstention et 8 pour, le poste d'adjoint technique est créé à compter du 1^{er} juin 2016

Madame Césari motive son abstention du fait que la masse salariale est déjà élevée et qu'il est question de revoir les horaires d'enseignement musical à l'école publique et que selon elle, ce poste ne paraît pas justifié.

Madame le Maire répond que concernant l'assistant d'enseignement musical à l'école, il ne s'agit pas de diminution d'horaire, mais d'une répartition différente du temps de travail, notamment avec les TAP. Malgré 2 fermetures de classe ces dernières rentrées, l'horaire n'avait pas été modifié. Compte tenu de l'incertitude des effectifs pour la rentrée, cette modification pourrait être mise en place, mais rien n'est fait à ce jour.



Validation échange concession cimetière

Une personne avait acquis une concession dans le cimetière communal qui n'a jamais été occupée ; elle souhaite en faire l'échange avec un cavurne ; ce procédé est légal mais doit être validé par le conseil municipal. Une convention va être passée. A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention

Projet aménagement passage piétons RD 16

Les élus ont tous pu prendre connaissance de l'étude faite par l'agence technique départementale du Rhône suite à l'accident du 22 mars, sur la RD 16, Madame le Maire a donc rencontré les services du département sur place afin d'envisager un aménagement plus sécuritaire.

Solution 1 – le passage piéton est déporté de l'autre côté de la rue du Sémonet, afin d'avoir un vrai trottoir disponible de chaque côté ; et reprise des bordures pour les abaisser ainsi que ouverture sur l'ilot central. Coût 6 000€ H.T.

Solution 2 – création d'un plateau traversant, coût 30 000€ H.T.

Après discussion, à l'unanimité le conseil municipal retient la **solution n° 1**.

Compte rendu commission d'urbanisme

M. Bouchard informe des permis de construire accordés :

- 3 villas au 345 chemin du Marand

Projet de construction pour 5 villas chemin de la Roche, une extension de réseau électrique sera nécessaire, coût 4 000€ à la charge de la commune

Projet immobilier, tènement sentier de la Vérande : projet d'extension des réseaux, une réunion avec les concessionnaires va être organisée prochainement.

Chantier Daouadi, route de la Vallée : un nouveau courrier recommandé a été adressé ; le propriétaire doit mettre en place une protection supplémentaire de ce chantier.

Concernant l'autorisation de travaux demandés par la Fondation d'Auteuil : il s'agit de la modification de l'entrée.

Compte rendu commission environnement

Madame Dalla Libéra fait le compte rendu de cette réunion qui porte principalement sur des aménagements dans le parc des Verchères, l'acquisition d'équipements pour un parcours de santé, des jeux d'enfants, des tables, des poubelles etc...

Compte rendu commission petite enfance

Isabelle Adeline informe des effectifs à l'école publique ; de nombreuses inscriptions en cours permettront peut-être le maintien de la 6^{ème} classe.

Concernant les TAP, les intervenants actuels sont d'accord pour poursuivre l'an prochain.

Il a été évoqué les horaires de l'intervenante en musique à l'école, question en suspend du fait du projet de fermeture de classe à la rentrée.

Madame Césari fait le compte rendu du groupe de travail Petite Enfance de la Communauté de Communes, elle indique que l'information pour les inscriptions aux centres aérés devra être relayée par les communes, il n'y a plus de plaquette papier.

Les enfants de Civrieux sont nombreux à participer aux centres aérés de Lozanne, Chazay, même Anse.



Utilisation subvention JSP

Il avait été inscrit la somme de 10 000€ au budget ; M. Lefebvre informe qu'il a été nécessaire de rééquiper les JSP de tenues, survêtements, parka, tee short et sacs de sports, il a présenté une facture correspondante. Cette somme leur sera donc versée pour cet équipement.

Cérémonie du 8 mai

RV à 11h30 place de l'église, pour défilé jusqu'au monument aux morts pour dépôts de gerbe
Décoration pompiers et vin d'honneur à la maison de l'Europe.

Fête des voisins le 27 mai 2016

Le matériel a été réceptionné, l'information va être communiquée à tous les sévériens, par le biais d'affiches, panneau lumineux, site internet, etc.
Liliane Dalla Libéra accepte de se charger de l'organisation de cette manifestation.

Tirage des jurés d'assises 2017

3 personnes inscrites sur les listes électorales doivent être tirées au sort :

- 217 Robert CHENIVESSE
- 598 Michel LE GOUIS
- 400 Anne Marie FILLIEUX ép. BUNAND

Participation citoyenne

Les panneaux sont en place ; il manque toujours des référents pour la zone de Dommartin.
Il est rappelé aux Sévériens de ne pas hésiter à signaler tout comportement étrange, aux référents ou à la gendarmerie.

Mutuelle intercommunale

Le dernier COPIL des 11 communes impliquées dans le projet s'est réuni en avril, à Limonest.

Pour rappel, Civrieux s'est associé à Marcilly d'Azergues, Morancé, La Tour de Salvagny, Limonest, Lissieu, Chasselay, les Chères, St Didier, St Cyr et Champagne au Mont d'or pour mettre en place un projet de mutuelle inter-communale. La commune n'engage aucun budget dans ce dispositif, il s'agit simplement de faciliter l'accès aux sévériens à une prise en charge des frais de santé, avec une couverture négociée pour un bassin représentant plus de 30 000 habitants.

Désormais, un appel à projets officiel a été lancé fin avril, les mutuelles ont jusqu'au 13 mai pour rendre leurs copies (une dizaine a retiré le cahier des charges à ce jour). Les organismes seront ensuite auditionnés et celui qui aura été retenu sera présenté aux habitants lors de réunions publiques à l'automne, de sorte de pouvoir mettre en place les contrats au 1^{er} janvier 2017.

Questions diverses

Madame le Maire évoque le courrier distribué dans les boîtes aux lettres. Elle informe que les élus objets de ces propos diffamatoires intenteront une action en justice au regard de ces communications.



Commune de
CIVRIEUX D'AZERGUES – 69380
Canton de Limonest
Département du Rhône

Conseil Municipal séance du 2 mai 2016

Ligne 118 – Le Sytral et le conseil départemental ont décidé pour des raisons budgétaires de diminuer la fréquentation de la ligne 118 qui désert Civrieux ; une pétition a été lancée à cet effet par les usagers.

Séance levée à 21h05